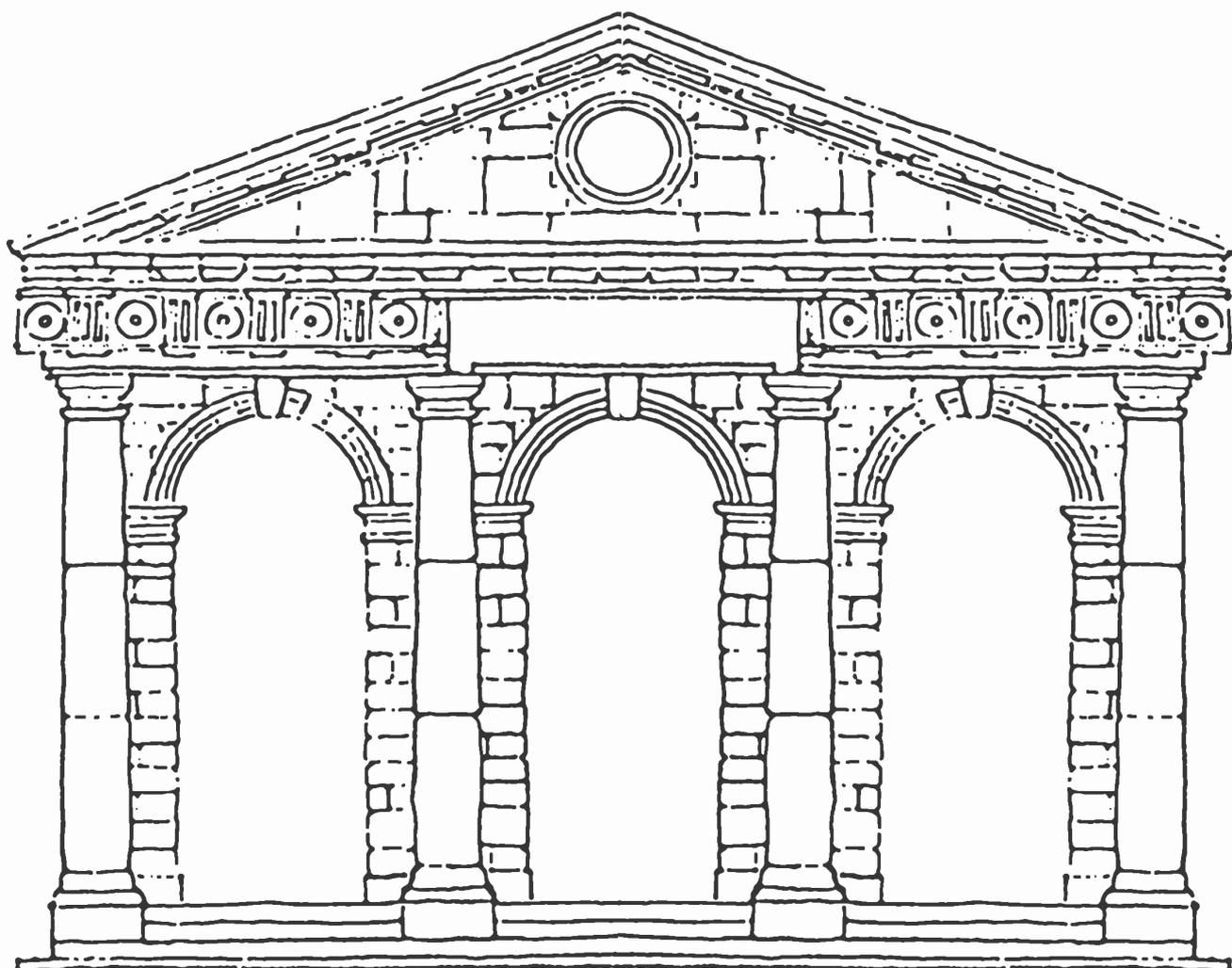


**Rapport au Grand Conseil  
de la Commission thématique  
des affaires extérieures**



**Affaires extérieures  
du Grand Conseil  
Année 2015**

## Table des matières

Introduction .....	2
Bureau du Grand Conseil .....	3
Présidence du Grand Conseil .....	7
Commission thématique des affaires extérieures (CTAE) .....	8
Commissions interparlementaires .....	9
Grand Genève et Assises franco-valdo-genevoises.....	10
Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).....	11
Annexes.....	13

## Introduction

Le Rapport sur les Affaires extérieures du Grand Conseil pour l'année civile 2015 a pour but de présenter, de manière succincte, tant les activités déployées par le législatif cantonal pour faire rayonner le Canton de Vaud que les activités parlementaire et interparlementaires en lien avec les autres cantons ou avec des politiques fédérales.

Publié parallèlement au Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures, ce document permet de constater qu'à côté des activités déployées par le Conseil d'Etat et les services de l'administration, le Grand Conseil apporte une contribution importante dans un domaine qui le concerne directement, puisque les collaborations intercantionales se déroulent aussi dans un cadre parlementaire, nécessaire au bon fonctionnement des institutions et à leur équilibre.

Ce rapport met en exergue que l'autorité législative est en prise avec des thématiques variées, qui participent au rayonnement d'un canton ouvert vers l'extérieur. Une tendance liée à l'interconnectivité croissante du monde d'aujourd'hui, dans un contexte où de plus en plus de politiques publiques sont embrassées au niveau intercantonal et où les régions limitrophes de notre Canton (Broye, Chablais, Pays d'Enhaut, Vallée de Joux, District de Nyon) collaborent toujours plus activement avec leurs voisins.

Tout naturellement, dans notre système politique, à ces développements répond le renforcement du contrôle parlementaire, l'autorité législative devant être associée à ces problématiques dépassant les frontières de notre canton.

*Raphaël Mahaim,*

*Président de la Commission thématique  
des affaires extérieures*

## Bureau du Grand Conseil

### Réunion des Bureaux des Grands Conseils de la Suisse romande, de Berne et du Tessin

La 52<sup>ème</sup> Réunion des Bureaux des Grands Conseils de la Suisse romande, de Berne et du Tessin, s'est tenue les 25 et 26 septembre 2015 à Mendrisio et à Locarno, sur le thème « Les rapports entre Parlement et Gouvernement : règles et expériences ». La délégation vaudoise était composée de quatre membres du Bureau, à savoir la Présidente, R. Meyer Keller, le 1<sup>er</sup> Vice-Président, G. Devaud, M. Meldem et M. Renaud, membres, ainsi que du secrétaire général.



*R. Meyer Keller, M. Renaud, G. Devaud et M. Meldem,  
lors de la 52<sup>ème</sup> réunion des Bureaux des Grand Conseils  
de la Suisse romande, de Berne et du Tessin.*

À l'occasion de cette rencontre traditionnelle, les membres des Bureaux ont été accueillis le vendredi soir déjà, à Mendrisio, pour un dîner en commun propice aux échanges. Le lendemain, chaque délégation cantonale a pris la parole dans la salle du Grand Conseil tessinois, à Bellinzona, pour décliner ses spécificités sur le thème retenu ; ont complété ces propos le Président du Grand Conseil tessinois, M. Luca Pagani, et le Président du Conseil d'Etat tessinois, M. Norman Gobbi.

### Rencontres bilatérales du Bureau du Grand Conseil

Des rencontres bilatérales ont lieu chaque année entre le Bureau du Grand Conseil vaudois et d'autres Bureaux de Grands Conseils, principalement des cantons voisins. Durant l'année 2015, le Bureau a rencontré plusieurs homologues voisins.

#### *Bureau du Grand Conseil du canton de Genève*

La rencontre s'est tenue le 5 novembre 2015, à l'occasion d'une séance extra-muros du Bureau du Grand Conseil dans le bâtiment de la Municipalité de Montreux, plus précisément dans la salle des mariages de la Villa Mounsey. La délégation genevoise, composée du Président A. Barde ainsi que de trois autres membres et de Mme le Sautier, ont échangé sur des thèmes communs aux deux cantons, mesurant une fois de plus les similitudes, mais aussi les différences propres aux deux cantons. La reconstruction du Parlement, l'état des finances cantonales ou encore la construction de l'ordre du jour des séances ont constitué des sujets de discussion permettant des échanges d'expérience utiles et riches. Les deux Bureaux ont terminé la soirée en prenant un repas en commun à Montreux ; parmi les invités figuraient également le syndic de Montreux, M. L. Wehrli, ainsi que le secrétaire municipal, M. O. Rapin.

### ***Bureau du Grand Conseil du canton du Jura***

Le Bureau au complet s'est rendu le 20 novembre 2015 à Delémont, à l'invitation du Bureau du Parlement jurassien. Cette rencontre était placée sous le signe de l'amitié et de l'échange entre les deux Législatifs. Elle s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Porrentruy et les points suivants ont été abordés :

- rythme de fonctionnement du Parlement jurassien et implications pour les députés ;
- procédure de nomination des commissions ;
- procédure de relecture des interventions parlementaires ;
- relations interparlementaires ;
- organisations supracantoniales ;
- changements politiques suite aux élections cantonales.

Un repas en commun dans un lieu emblématique de la ville de Porrentruy, à savoir la salle de l'Inter, a ponctué cette rencontre.

### ***Bureau du Grand Conseil du canton de Berne***

Cette rencontre s'est déroulée le 30 avril 2015 à l'Hôtel de Ville à Yverdon-les-Bains. Cette journée, à laquelle a été associé le président de la Commission thématique des affaires extérieures, a été l'occasion de présenter l'Office des affaires extérieures du Canton de Vaud et d'échanger sur la Convention des parlements ainsi que la diffusion des débats du Grand Conseil vaudois.

A l'occasion de cette rencontre, les membres des Bureaux ont eu l'occasion de visiter la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) et d'en rencontrer le corps professoral.

## **Accueil de délégations étrangères**

### ***Mission du Bureau du Parlement wallon en Suisse***

Le Président et les membres du Bureau du Parlement wallon se sont rendus en Suisse du 26 au 29 avril 2015. Après la visite du Parlement fédéral, à Berne, la Mission du Parlement wallon a été reçue le mardi 28 avril à Lausanne afin de découvrir le fonctionnement et les enjeux du système cantonal au travers du Parlement d'un grand canton romand.

A cette occasion, la Mission du Bureau du Parlement wallon a pu suivre le débat en plénum et être officiellement saluée par le Grand Conseil. Elle a également assisté à une présentation du fonctionnement du Grand Conseil vaudois faite par le 1er Vice-président, M. G. Devaud, et la 2ème Vice-présidente, Mme S. Podio. Après une partie questions-réponses, la délégation wallonne a été accueillie par la Présidente dans le caveau du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

### ***Délégation du Congrès populaire de la province du Jiangsu (Chine)***

Le 24 avril 2015, une délégation du Bureau des affaires étrangères du Congrès populaire de la Province du Jiangsu en République populaire de Chine a été reçue par une délégation du Grand Conseil, menée par la vice-présidente et le président de la Commission des finances. Cette rencontre a été l'occasion de présenter le fonctionnement législatif du Canton de Vaud, et plus particulièrement le fonctionnement et les pratiques de la Commission des finances du canton de Vaud, dans un contexte d'autonomisation de cet organe parlementaire dans la province du Jiangsu. La partie officielle a été suivie d'un repas pris en commun.

### ***Délégation Sarde***

Une délégation en provenance de Sardaigne, aspirant à faire de cette île le 27e canton maritime de la Suisse, a été reçue le 21 avril 2015 par M. le député Jacques Perrin, organisateur de cette rencontre, et le Président du Grand Conseil M. J. Nicolet. Souhaitant nouer des relations plus étroites avec la Suisse et le Canton de Vaud en particulier, cette délégation a été saluée par le Grand Conseil et a assisté aux

débats du parlement depuis la galerie. Par la suite, une instruction civique sur le fonctionnement des Institutions cantonales vaudoises a été effectuée et un apéritif a réuni les personnes au caveau du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

### **Cambodge**

Une visite de travail d'une délégation du Parlement de Cambodge à Lausanne a eu lieu le 15 septembre 2015, sous l'égide des Services du Parlement de la Confédération. Accompagnée par le Conseiller national Pierre-François Veillon, cette délégation a assisté aux travaux du Grand Conseil et une présentation sur la composition, la méthode de travail et les compétences du Grand Conseil (et plus particulièrement les règles et aspects du travail parlementaire qui favorisent la recherche du compromis) a été effectuée par le 1er Vice-Président du Grand Conseil, M. G. Devaud et plusieurs membres du Bureau.



*Un Livre d'or a été inauguré à l'occasion de ces visites et permettra de conserver la mémoire de ces rencontres.*

### **Société suisse pour les questions parlementaires (SSP)**

Le Bureau du Grand Conseil participe à la rencontre annuelle de la Société suisse pour les questions parlementaires. Elle réunit des personnes morales (tous les parlements cantonaux, un certain nombre de parlements communaux) et des personnes physiques intéressées par la connaissance du rôle et de la fonction des parlements et la recherche en matière parlementaire : ces personnes y échangent des points de vue, reçoivent une revue publiée trois fois l'an, financent un ou des prix pour des travaux universitaires et se réunissent une fois par année, chaque fois dans un canton différent.

L'assemblée générale de la Société suisse des questions parlementaires s'est déroulée le 19 septembre 2015 à Liestal, en présence de la Présidente du Grand Conseil et de trois membres du Bureau, du secrétaire général et de son adjoint. Cette année, la discussion thématique portait sur les joutes parlementaires et s'intitulait : « Débats parlementaires : la liberté de ton et l'art oratoire appartiennent-ils au passé ? » Parmi les intervenants remarquables figuraient l'ancien Conseiller national Andreas Gross et le spécialiste des médias, journaliste et historien, M. Roger Blum.

Cette assemblée s'est tenue dans la salle du Grand Conseil de Bâle-Campagne. En marge du programme, les participants ont pu visiter la mairie de Liestal et se rendre sur les hauteurs du Jura bâlois.

### **Communauté d'intérêts des parlements cantonaux / Conférence des secrétaires des parlements cantonaux**

Lors de la séance du 5 juin 2015, le Comité de projet (CP) de la Communauté d'intérêts des parlements cantonaux (ICC) a pris connaissance du fait que tous ses 18 cantons membres avaient accepté la dissolution de celle-ci au 31 décembre 2015 ainsi que – à l'exception d'un seul d'entre eux – la création d'une conférence des secrétariats des parlements cantonaux. Ainsi, en vue de cette dissolution de l'ICC, le CP a demandé à la Direction de projet (DP) d'entreprendre les démarches nécessaires dans ce sens.

La DP a décidé d'organiser l'assemblée constitutive de cette nouvelle conférence le vendredi 18 septembre 2015 à 14h00 à Liestal, c'est-à-dire juste avant le début de la première partie de l'assemblée annuelle de la Société suisse pour les questions parlementaires (SSP).

La SSP est structurée différemment de l'ICC, respectivement de la conférence qui a été nouvellement créée, et cela à double titre : en effet, la SSP n'englobe d'une part pas uniquement les cantons, mais également la Confédération et les communes. D'autre part, ce ne sont pas que des collaboratrices et collaborateurs des secrétariats de parlements qui y participent, mais également des parlementaires en fonction et d'autres qui ne le sont plus ainsi que d'autres personnes intéressées.

Du fait de sa structure différente et de sa palette d'intérêts moins large, la nouvelle conférence ne se trouvera pas en situation de concurrence avec la SSP, mais pourra au contraire intelligemment collaborer étroitement avec celle-ci dans les domaines où cela paraît judicieux. C'est ce qu'elle a voulu exprimer en choisissant la date précitée pour l'assemblée constitutive de cette nouvelle conférence.

### **Exposition universelle de 2015 à Milan – Journée vaudoise**

Une importante délégation du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de personnalités a participé à la Journée vaudoises de l'Exposition universelle à Milan, qui a eu lieu le 28 septembre 2015. A cette occasion, nos représentants ont visité le Pavillon suisse en compagnie de Monsieur l'Ambassadeur Nicolas Bideau, ainsi que le Pavillon autrichien. A la fin de la journée, la délégation s'est rendue à l'Institut culturel suisse de Milan, puis au Swiss Corner pour un événement lié au Pôle muséal, qui a également offert l'occasion de déguster des vins et des produits du terroir vaudois.



*N. Bideau, R. Meyyer Keller, présidente du Grand Conseil, et P.-Y. Maillard, président du Conseil d'Etat, lors de la visite du Pavillon suisse.*

### **Genève internationale**

La 15<sup>ème</sup> rencontre entre les autorités genevoises, les représentants de la communauté internationale, les autorités vaudoises et de France voisine s'est tenue le samedi 29 août 2015 à Anières, commune du Président du Grand Conseil genevois, M. A. Barde. Représentait le Grand Conseil le secrétaire général, qui a pu assister à un match amical de football entre l'équipe du Grand Conseil genevois et celle de la Mission du Maroc. Cette rencontre, conviviale, décontractée et sportive, a été l'occasion de préparer la venue du Bureau du Grand Conseil genevois à Montreux (voir ci-dessus).

## Rencontres sportives

Ces échanges intercantonaux ont également été soignés lors de rencontres sportives, comme le 30<sup>ème</sup> traditionnel tournoi de football des Parlements suisses organisé les 21 et 22 août 2015 par le canton de Schwytz et auquel 21 équipes ont participé. L'équipe du Grand Conseil vaudois s'est moins illustrée que l'année précédente (vice-championne de Suisse à la Chaux-de-Fonds en 2014) ! Cette manifestation constitue une occasion unique de rencontrer des député-e-s et des collaborateurs-trices d'autres cantons non-romands, souvent dans une perspective de mettre sur pied un échange entre autorités cantonales.

## Présidence du Grand Conseil

Durant l'année civile 2015, le Grand Conseil a été placé successivement sous la présidence de Monsieur Jacques Nicolet puis, dès le 1<sup>er</sup> juillet, de Madame Roxanne Meyer Keller.

Pendant la première moitié de l'année, le président Jacques Nicolet a représenté le parlement cantonal à maintes reprises. Il a notamment participé :

- à l'Assemblée des délégués des Laiteries réunies de Genève, qui s'est tenue à Genève le 26 mars 2015 ;
- au Dialogue avec le Chef de l'Armée, organisé à l'Ecole hôtelière de Lausanne le 27 mars 2015 ;
- à la Fête cantonale fribourgeoise des garçons lutteurs, le 3 mai 2015 à Salavaux ;
- à la cérémonie fêtant les 100 ans de la ligne de chemin de fer Frasné – Vallorbe, qui s'est tenue le 16 mai 2015 à la Gare de Frasné ;
- au 7<sup>e</sup> Congrès triennal de l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'utilisation de la langue française (ACCPUF), dont le Tribunal fédéral était l'hôte, qui s'est tenu le 4 juin 2015 à l'Hôtel Beau-Rivage Palace Lausanne ;
- à la présentation officielle des World Summer Games Los Angeles 2015 de Special Olympics, qui s'est déroulée le 4 juin 2015 à l'Ecole hôtelière de Lausanne ;
- à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Hôpital Riviera-Chablais, qui a eu lieu le 19 juin 2015 à Rennaz sur le site du futur hôpital ;
- au 4<sup>ème</sup> Mondial du Chasselas, le 27 juin 2015 à Aigle.

En fonction dès le 1<sup>er</sup> juillet de l'année, la présidente Roxanne Meyer Keller a de son côté notamment participé :

- aux Championnats suisses de gymnastique de Société, le 13 septembre 2015 à Yverdon-les-Bains ;
- à la Réunion annuelle des fédérations sportives internationales établies dans le Canton de Vaud, le 11 novembre 2015 à l'Hôtel Royal Savoy à Lausanne ;
- à la Réception en l'honneur de Guy Parmelin, Conseiller fédéral vaudois nouvellement élu, à Oron et à Nyon.

Enfin, la présence du-de la Président-e du Grand Conseil est souvent appréciée pour expliciter le fonctionnement de nos institutions, manifester notre volonté d'ouverture et de bonne intégration des communautés étrangères ou d'institutions internationales.

## Commission thématique des affaires extérieures (CTAE)

La commission thématique des affaires extérieures, qui compte 15 membres, a les compétences légales suivantes (art. 60 LGC) : « elle préavise sur les actes législatifs, les rapports, les motions, les postulats et les initiatives portant sur les relations extérieures du Canton. Elle préavise en particulier en matière d'exercice par le Canton des droits réservés par les articles 141 et 160 de la Constitution fédérale et sur le rapport annuel du Conseil d'État sur la politique extérieure du Canton. »

### Tâches de la commission

Durant l'année 2015, la commission a notamment accompli les tâches suivantes :

La commission a eu à préavisier à l'intention du GC concernant :

- l'adhésion au concordat du 3 avril 2014 réglant la coopération en matière de police en Suisse romande, et
- l'adhésion à la convention intercantonale de dissolution du concordat sur le commerce de bétail (convention intercantonale sur le commerce de bétail du 13 décembre 1943).

La commission a répondu aux consultations relatives à diverses conventions programmes, concernant :

- le Programme Interreg V France-Suisse 2014-2020 ;
- un avenant à la convention-programme dans le domaine de l'environnement (trois projets concernent les batraciens et un le PAC 292A des Mosses) ;
- un avenant (complément) à la convention-programme concernant les objectifs fixés dans le domaine des sites de protection des oiseaux d'eau et de la nature sauvage 2012-2015.

La commission a étudié et préavisé à l'intention du plénum concernant le rapport du Conseil d'État sur les affaires extérieures 2014.

De manière générale, la commission veille à ce que les projets d'adoption ou de révision de concordats intercantonaux lui soient soumis suffisamment tôt dans le processus. Seule une consultation en amont permet aux parlements romands de mettre en œuvre les procédures prévues par la Convention sur la participation des parlements cantonaux (CoParl), dont par exemple la désignation d'une commission interparlementaire. La commission relève que ce processus de consultation préalable des parlements romands n'est pas encore entièrement entré dans les mœurs, notamment dans certaines conférences intercantionales.

### Visite du parlement fédéral à Berne

Le jeudi 12 mars 2015, la Commission des affaires extérieures s'est rendue au Parlement fédéral à Berne afin de suivre les débats parlementaires, de rencontrer les membres de la députation vaudoise et de discuter de plusieurs dossiers fédéraux à fort impact pour le canton, dont celui de la péréquation financière et la loi sur l'ouverture des magasins. La commission s'est également rendue à la Maison des cantons où elle a été informée de l'état des relations Suisse-Europe après l'adoption de l'initiative sur l'immigration de masse (mise en œuvre de l'article 121a de la Constitution).

La quasi-totalité des parlementaires fédéraux vaudois présents ce jour-là ont participé aux échanges avec la commission qui se sont poursuivis de manière moins formelle autour d'un apéritif dinatoire.

## Conférence législative intercantonale (CLI)

La Vice-présidente de la CTAE a participé à l'assemblée de la Conférence législative intercantonale (CLI) qui s'est déroulée le 3 juillet 2015 à Berne et dont les discussions ont principalement porté sur l'organisation et les compétences de la CLI.

Le règlement nouvellement adopté prévoit une rencontre par année qui permettra de poursuivre les débats quant à la possibilité de renforcer l'intervention de la CLI, dans le sens éventuel d'un pouvoir parlementaire intercantonal au niveau suisse. Actuellement, la CLI fonctionne plutôt en tant que plateforme d'échanges de compétences pour les parlements cantonaux.

## Commissions interparlementaires

On précisera ici, comme un lien avec le point précédent, que l'activité des commissions des affaires extérieures des cantons romands est coordonnée par la CoParl, convention sur la participation des Parlements. Cette convention régit l'intervention des parlements des six cantons romands (Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura) dans la procédure d'élaboration, de ratification, d'exécution et de modification des conventions intercantionales et des traités avec l'étranger. Elle a remplacé l'ancien système de la Convention des conventions dès 2011, en vigueur depuis 2001.

La CoParl a institué un Bureau interparlementaire de coordination (BIC), composé d'un membre et d'un suppléant par canton, et doté d'un secrétariat permanent. La CoParl prévoit également l'institution d'une commission interparlementaire de sept membres par canton lors de l'élaboration ou la modification d'une convention intercantonale.

- Le président de la commission a activement participé aux travaux du BIC (Bureau interparlementaire de coordination entre les parlements romands qui ont ratifié la CoParl, voir ci-dessus).
- Le 5 février 2015 à Lausanne (Palais de Rumine), une délégation vaudoise composée de sept députés a participé à une CIP (commission interparlementaire) regroupant des représentants des parlements romands et du Tessin et qui a élu à sa présidence le député vaudois Nicolas Mattenberger. Cette CIP a examiné la modification du Concordat sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin) et a ensuite transmis sa prise de position à la CLDJP, avant que cette dernière ne soumette le texte final aux cantons.
- Une délégation vaudoise, également composée de sept députés, a participé à deux séances, les 23 avril et 17 mai 2015 à Lausanne, d'une CIP regroupant les délégations des six cantons romands (FR, VD, VS, NE, GE, JU), qui a examiné le projet de modification de l'Accord intercantonal sur les marchés public (AIMP). Au préalable, la Commission des affaires extérieures du Grand Conseil vaudois avait adressé ses commentaires à la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) en annexe de la réponse du Conseil d'Etat.

La constitution d'une CIP a permis la consultation des parlements conformément aux règles prévues par la CoParl ; sa prise de position à l'attention de la DTAP est venue renforcer les propositions initiales de la CTAE vaudoise.

## Commissions interparlementaires de contrôle

Les commissions interparlementaires de contrôle sont instituées de manière durable pour contrôler l'action des exécutifs et des administrations, soit pour des instances cantonales créées par des conventions intercantionales dont le Grand Conseil a approuvé les décrets d'adhésion soumis par le Conseil d'État, soit pour veiller à la bonne application des conventions intercantionales.

Le Parlement vaudois y délègue des députés dans les commissions de contrôle suivantes :

- HES-SO (la Haute école spécialisée de Suisse occidentale : cantons de BE, FR, GE, JU, NE, VD et VS, 7 députés par délégation cantonale) ;
- GYB (Gymnase intercantonal de la Broye, cantons de VD et FR, 7 députés par délég. cantonale) ;
- CSR (Convention scolaire romande, cantons de BE, FR, GE, JU, NE, VD et VS, 7 députés par délégation cantonale) ;
- Conventions sur la détention pénale des majeurs et des mineurs (cantons de FR, GE, JU, NE, VD et VS, 3 députés par délégation cantonale) ;
- HRC (Hôpital Riviera-Chablais, cantons de VD et VS, 7 députés par délégation cantonale) ;
- ASSO (Autorité de surveillance des fondations de Suisse occidentale, cantons de JU, NE, VD, VS, 3 députés par délégation cantonale) ;
- HIB (Hôpital intercantonal de la Broye VD et FR, 6 députés par délégation cantonale).

Ces commissions interparlementaires de contrôle tiennent en principe entre deux et quatre séances annuelles avec les exécutifs (accompagnés des cadres de direction de ces organismes intercantonaux), qui sont, cas échéant, précédées de séances des délégations cantonales, lesquelles se coordonnent aussi avec les services concernés de l'administration cantonale. Elles établissent un rapport annuel, qui est ensuite porté à l'ordre du jour de chacun des Parlements membres, à charge pour eux de les adopter selon leurs règles internes. Sur le fond, les différents rapports couvrant l'année 2015 ont permis de relever une satisfaction générale quant au bon fonctionnement des institutions suivies, l'importance de la vigilance de ces parlementaires se spécialisant au fil des ans. Il faut aussi relever que la collaboration des députés avec ces instances intercantionales est bonne, les documents de travail sont de qualité, complets et remis dans des délais raisonnables.

## Grand Genève et Assises franco-valdo-genevoises

Il reviendra à la France d'organiser la quatrième édition de ces assises, vraisemblablement en octobre 2016, afin notamment de correspondre au calendrier d'élaboration du Projet de territoire Grand Genève 2016-2030. Cette 4<sup>ème</sup> édition des Assises s'inscrira dans une optique de relance du Grand Genève.

Les détails restent à définir, mais la manifestation devrait offrir la part belle au "réseautage" afin de créer des liens entre élu-e-s, sous le signe de la convivialité, compte tenu que les dernières assises se sont tenues en 2013 à Nyon et que beaucoup de temps a passé depuis.

## Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Après avoir organisé, en novembre 2012, l'Assemblée régionale Europe, la section vaudoise de l'APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie – <http://apf.francophonie.org/>) a changé de statut en 2013. De section associée, elle est devenue section membre à part entière, ce qui a permis ainsi à notre section d'acquérir un statut lui ouvrant les portes des organes de l'APF, comme les sections fédérales et du parlement jurassien.

L'APF a vocation à unir et réunir des parlementaires qui ont le français en partage et à leur permettre de propager également des valeurs fondamentales de démocratie, de droits humains et de développement, en faveur aussi du rayonnement de la langue officielle de notre canton (art. 3 Cst). La participation du Parlement vaudois à cette instance s'inscrit dans la continuité des engagements du canton en faveur des collaborations internationales en général (qui doivent aussi exister au niveau parlementaire), de la francophonie en particulier.



*R. Mahaim et L. Creteigny,  
lors de la 41e session de l'APF, en juillet 2015 à Berne.*

Les activités de la section vaudoise durant l'année 2015 l'ont conduite à participer :

— Au Réseau des femmes qui s'est tenu du 4 au 6 février 2016 dans le Val d'Aoste à Saint-Vincent.

Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été la base de travail :

- suivi de la mise en œuvre de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif ;
- les femmes dans le droit de la famille ;
- femmes et mouvement coopératif dans la francophonie ;
- Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM), ainsi que le rapport sur les Objectifs de Développement durables (ODD).

Un rapport sur ces deux jours a été édité pour de plus amples informations. Celui-ci est à disposition au secrétariat général

- La 41<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui s'est tenue au Conseil national du Parlement suisse à Berne du 6 au 10 juillet 2015. Cette rencontre, placée sous le thème « encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défi prioritaire pour la francophonie » a réuni près de 300 parlementaires d'une cinquantaine de sections de l'APF.

Les représentants vaudois ont participé aux séances du « réseau des femmes parlementaires de l'APF », de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECA), de la commission de la coopération et du développement, et bien entendu à la séance plénière.

Ont assuré, à tour de rôle, une représentation vaudoise durant les cinq jours de la session : M. L. Wehrli, Mmes L. Cretegy, Ch. Chevalley, Ch. Jaquet-Berger, M. Meldem, M. Weber-Jobé ainsi que MM. R. Mahaim et Ph. Cornamusaz.

Parallèlement, le secrétaire général a pris part aux débats de l'Assemblée générale de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF).

La prochaine Session de l'assemblée parlementaire de la Francophonie se tiendra à Madagascar, du 8 au 12 juillet 2016.

- La XXVIII<sup>e</sup> Assemblée Régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui s'est tenue du 12 au 15 octobre 2015, à Saint Hélier (Jersey), a rassemblé une cinquantaine de participants représentant 16 parlements membres.

La section Vaud était représentée par son président, M. L. Wehrli, ainsi que par trois autres membres : Mmes Ch. Chevalley et L. Cretegy ainsi que M. Ph. Cornamusaz.

Après une séance solennelle d'ouverture dans la Chambre des Etats, plusieurs thèmes ont été débattus en plénière à la suite de présentations :

- Jersey – la promotion de la Francophonie dans une île plutôt anglophone ;
- la stratégie économique pour l'Europe francophone ;
- liberté d'expression – liberté de presse – protection des minorités et des religions.

La rencontre s'est terminée sur des joutes oratoires par de jeunes lycéens de Jersey.

La prochaine session de l'Assemblée Régionale Europe se tiendra dans la Vallée d'Aoste au mois de septembre 2016.

La section vaudoise n'est pour l'heure représentée ni au sein du bureau, ni au sein des commissions par un président, un rapporteur ou un membre. L'objectif est de placer un membre au sein de l'un de ces organes l'une des prochaines années.

## Annexes

### Délégations vaudoises au sein des commissions interparlementaires

Représentation du Grand Conseil vaudois au sein des Commissions interparlementaires de contrôle, mises en place dans le cadre du chapitre IV « Contrôle de gestion parlementaire » de la CoParl<sup>1</sup>, situation au 31 décembre 2015 :

<i>Commission interparlementaire de contrôle (CIC)</i>	<i>Président-e de la délégation vaudoise</i>	<i>Membres de la délégation</i>
CIC de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)	Denis-Olivier Maillefer	Amélie Cherbuin, Jean-Luc Chollet, Susanne Jungclaus Delarze, Christian Kunze, Graziella Schaller, Catherine Labouchère
CIC du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB)	Aliette Rey-Marion	Philippe Cornamusaz, Josée Martin, Jacques Perrin, Daniel Ruch, Claude Schwab, Daniel Troillet
CIC de la Convention scolaire romande (CSR)	Alice Glauser	Anne Baehler Bech, Amélie Cherbuin, Fabienne Despot, Manuel Donzé, Daniel Meienberger, Martine Meldem
CIC Détention pénale	Nicolas Mattenberger	Olivier Golaz, Denis Rubattel
CIC de l'Hôpital intercantonal Riviera-Chablais, Vaud-Valais	Philippe Vuillemin	Alberto Cherubini, Christine Chevalley, Jérôme Christen, Catherine Roulet, Graziella Schaller, Bastien Schobinger
CIC de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale	Christine Chevalley	Philippe Ducommun, Andreas Wüthrich
CIC de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB)	Daniel Ruch	Sonia Butera, Olivier Kernen, Christelle Luisier Brodard, Aliette Rey-Marion, Felix Stürner

Durant l'année 2015 les commissions interparlementaires suivantes, telles que définies aux art. 9 à 11 de la CoParl, ont pris position sur un projet de modification de concordats intercantonaux.

Le Grand Conseil vaudois était représenté au sein de ces deux commissions pour les délégations suivantes :

<i>Commission interparlementaire sur</i>	<i>Président-e de la délégation vaudoise</i>	<i>Membres de la délégation</i>
la modification du Concordat sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin)	Nicolas Mattenberger	Céline Ehrwein Nihan, Marc Oran, Claire Richard, Serge Melly, Olivier Golaz, Denis Rubattel
le projet de modification de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP)	Raphaël Mahaim	Jean-Michel Dolivo, Fabienne Freymond Cantone, Michele Mossi, Yves Ravenel, Claire Richard, Laurent Wehrli

<sup>1</sup> CoParl : Convention relative à la participation des parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger.

## Section Vaud au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

La section vaudoise au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) avait, au 31 décembre 2015, la composition suivante :

Président	Laurent Wehrli
Membres	Dominique-Richard Bonny, Michaël Buffat, Christine Chevalley, Alexandre Démétriadès, Jérôme Christen, Philippe Cornamusaz, Laurence Cretegny, Fabienne Despot, Alice Glauser, Pierre Grandjean, Christiane Jaquet- Berger, Raphaël Mahaim, Martine Meldem, Daniel Trolliet
Secrétaire de la section	Igor Santucci, secrétaire général du Grand Conseil